EUROPEAN COURT OF HUMAN RIGHTS
COUR EUROPÉENNE DES DROITS DE L'HOMME

PREMIÈRE SECTION

DÉCISION

Requête n° 27755/13
Eleni GIOUROUKOU et autres contre la Grèce
et 9 autres requêtes
(voir liste en annexe)

La Cour européenne des droits de l'homme (première section), siégeant le 24 janvier 2017 en un comité composé de :

Ledi Bianku, *président,*
Linos-Alexandre Sicilianos,
Aleš Pejchal, *juges,*

et de Renata Degener, *Greffière adjointe de section,*

Vu les requêtes susmentionnées introduites aux dates indiquées dans le tableau joint en annexe I,

Vu les déclarations formelles d'acceptation d'un règlement amiable des affaires,

Après en avoir délibéré, rend la décision suivante :

FAITS ET PROCÉDURE

La liste des parties requérantes figure en annexes I et II. Les requérants ont été représentés devant la Cour par M^e^ D. Christopoulos, avocat au barreau d'Athènes.

Le gouvernement grec (« le Gouvernement ») a été représenté par son agent, M. M. Apessos, Président du Conseil juridique de l'État.

Invoquant l'article 6 § 1 de la Convention, les requérants se plaignaient de la durée des procédures qu'ils ont engagées devant les juridictions administratives.

Aux dates indiquées dans le tableau joint en annexe I, la Cour a reçu des déclarations de règlement amiable signées par les parties. Par ces déclarations, le Gouvernement s'est engagé à verser aux requérants les sommes reproduites dans le tableau joint en annexe I et les requérants ont

renoncé à toute autre prétention à l'encontre de la Grèce à propos des faits à l'origine de leurs requêtes. Lesdites sommes, qui couvriront tout préjudice moral ainsi que les frais et dépens, seront exemptes de toute taxe éventuellement applicable et seront versées dans les trois mois suivant la date de la notification de la décision de la Cour. À défaut de règlement dans ledit délai, le Gouvernement s'engage à verser, à compter de l'expiration de celui-ci et jusqu'au règlement effectif des sommes en question, un intérêt simple à un taux égal à celui de la facilité de prêt marginal de la Banque centrale européenne, augmenté de trois points de pourcentage. Ce versement vaudra règlement définitif des affaires.

EN DROIT

Compte tenu de la similitude des griefs au titre de la Convention soulevés dans les affaires susmentionnées, la Cour estime approprié de joindre les requêtes.

La Cour prend acte du règlement amiable auquel sont parvenues les parties. Elle estime que celui-ci s'inspire du respect des droits de l'homme tels que les reconnaissent la Convention et ses protocoles et n'aperçoit par ailleurs aucun motif justifiant de poursuivre l'examen des requêtes. En conséquence, il convient de rayer les affaires du rôle.

Par ces motifs, la Cour, à l'unanimité,

Décide de joindre les requêtes ;

Décide de rayer les requêtes du rôle en application de l'article 39 de la Convention.

Fait en français puis communiqué par écrit le 16 février 2017.

Renata Degener	Ledi Bianku
Greffière adjointe	Président

ANNEXE I

N°	Requête N°	Introduite le	1. Requérant 2. Date de naissance 3. Lieu de résidence	Date de réception de la déclaration du Gouvernement	Date de réception de la déclaration du requérant	Montant (en euros)
1.	27755/13	16/04/2013	1. 9 requérants, voir annexe II 2. Voir annexe II 3. Voir annexe II	06/12/2016	06/12/2016	2 500 (à chacun des requérants)
2.	27786/13	16/04/2013	1. 8 requérants, voir annexe II 2. Voir annexe II 3. Voir annexe II	12/12/2016	06/12/2016	2 500 (à chacun des requérants)
3.	27793/13	16/04/2013	**1. Dimitrios ANTONIS** 2. 16/01/1968 3. Athènes **1. Panagiotis ASVESTAS** 2. 19/01/1968 3. Athènes	06/12/2016	06/12/2016	2 500 (à chacun des requérants)
4.	30561/13	30/04/2013	1. 10 requérants, voir annexe II 2. Voir annexe II 3. Voir annexe II	06/12/2016	06/12/2016	2 500 (à chacun des requérants)
5.	44109/13	05/07/2013	1. 12 requérants, voir annexe II 2. Voir annexe II 3. Voir annexe II	06/12/2016	06/12/2016	2 500 (à chacun des requérants)
6.	51563/13	05/08/2013	1. 5 requérantes, voir annexe II 2. Voir annexe II 3. Voir annexe II	02/12/2016	06/12/2016	2 700 (à chacune des requérantes)
7.	51728/13	05/08/2013	**1. Stylianos MICHAIL** 2. 26/11/1967 3. Athènes **1. Nikolaos VEKAKIS** 2. 09/01/1970 3. Athènes	07/12/2016	06/12/2016	2 500 (à chacun des requérants)

Nº	Requête Nº	Introduite le	1. Requérant 2. Date de naissance 3. Lieu de résidence	Date de réception de la déclaration du Gouvernement	Date de réception de la déclaration du requérant	Montant (en euros)
			1. Konstantinos LIAKOS 2. 12/08/1966 3. Athènes **1. Georgios PAPAGEORGIOU** 2. 02/11/1966 3. Athènes			
8.	60037/13	19/09/2013	**1. Panagiotis BOUNTOUKIS** 2. 15/08/1957 3. Athènes **1. Evaggelia SOLOMOU** 2. 08/11/1958 3. Athènes **1. Vasilios NAOUMIS** 2. 02/05/1956 3. Athènes	07/12/2016	06/12/2016	2 500 (à chacun des requérants)
9.	25409/14	14/03/2014	1. 14 requérants, voir annexe II 2. Voir annexe II 3. Voir annexe II	01/12/2016	06/12/2016	2 500 (à chacun des requérants)
10.	31529/14	17/04/2014	1. 14 requérants, voir annexe II 2. Voir annexe II 3. Voir annexe II	01/12/2016	06/12/2016	2 500 (à chacun des requérants)

ANNEXE II

Requête n° 27755/13

1. Eleni GIOUROUKOU, née le 11 février 1952, résidant à Athènes
2. Evgenia KOUROUKAFA, née le 3 décembre 1955, résidant à Athènes
3. Zoi MONDANOU, née le 8 mars 1963, résidant à Athènes
4. Ilias POULOS, né le 8 mars 1959, résidant à Athènes
5. Aspasia IGGLESI, née le 22 mars 1959, résidant à Athènes
6. Vasiliki VASILIOU, née le 23 février 1964, résidant à Athènes
7. Dimitroula RIZOU, née le 9 mai 1958, résidant à Athènes
8. Irini PAPADAKI, née le 20 février 1956, résidant à Athènes
9. Konstantinos PETROU, né le 20 octobre 1954, résidant à Athènes

Requête n° 27786/13

1. Kalliopi TSAMITA, née le 8 décembre 1955, résidant à Athènes
2. Violetta PSILOGIANNI, née le 6 novembre 1952, résidant à Athènes
3. Ioannis BANTOUNAS, né le 23 décembre 1956, résidant à Athènes
4. Nikolaos SYLAIDOS, né le 15 juillet 1959, résidant à Athènes
5. Fotini FRAGGOU, née le 1er septembre 1961, résidant à Athènes
6. Athina CHASOMERI-KROKOU, née le 20 juin 1963, résidant à Glyka Nera
7. Panagiotis MICHAIL, né le 15 août 1951, résidant à Athènes
8. Georgios GIANNOUTSOS, né le 26 février 1957, résidant à Athènes

Requête n° 30561/13

1. Panagiotis VIRVILIS, né le 29 avril 1960, résidant à Athènes
2. Nikolaos KAKKAVAS, né le 27 mai 1960, résidant à Preveza
3. Nanteznta GRIGORIADI, née le 28 août 1965, résidant à Athènes
4. Eleni MAROUDA, née le 12 décembre 1966, résidant à Athènes
5. Maria MONIOUDI, née le 14 septembre 1964, résidant à Athènes
6. Anastasia BOKARI, née le 26 novembre 1966, résidant à Athènes
7. Georgios PANAGIOTOPOULOS, né le 12 novembre 1964, résidant à Athènes
8. Georgia PETROU, née le 6 octobre 1967, résidant à Athènes
9. Theodosios PARASTATIDIS, né le 2 novembre 1946, résidant à Athènes
10. Panagiotis CHRONOPOULOS, né le 1er janvier 1946, résidant à Athènes

Requête n° 44109/13

1. Aggeliki ALEXAKI, née le 2 juillet 1967, résidant à Athènes
2. Konstantinos KOUGIANTIS, né le 27 février 1966, résidant à Athènes
3. Evaggelia KONSTANTINIDOU, née le 7 septembre 1952, résidant à Athènes
4. Panagiotis MARKETAKIS, né le 18 août 1967, résidant à Athènes

5. Athanasia DINOU, née le 1er février 1970, résidant à Volos
6. Christos PARASKEVAS, né le 27 novembre 1967, résidant à Athènes
7. Georgios ROKKAS, né le 13 septembre 1968, résidant à Athènes
8. Maria FRAGGOU, née le 4 novembre 1970, résidant à Athènes
9. Areti YFANTI, née le 3 mars 1972, résidant à Athènes
10. Emmanouil MAVROKEFALOS, né le 27 février 1967, résidant à Athènes
11. Dionysia CHARALAMBAKI, née le 19 avril 1962, résidant à Athènes
12. Iosif CHIMONIDIS, né le 8 juillet 1959, résidant à Athènes

Requête nº 51563/13
1. Maria KARABEKIOU, née le 2 juillet 1958, résidant à Athènes
2. Evaggelia MARTINOPOULOU, née le 1er octobre 1954 résidant à Athènes
3. Frideriki NAOU, née le 22 mars 1958, résidant à Athènes
4. Kanella REPPA, née le 25 novembre 1955, résidant à Athènes
5. Vasiliki APOSTOLOU, née le 9 mai 1960, résidant à Athènes

Requête nº 25409/14
1. Chariklia VLASOPOULOU, née le 6 juin 1957, résidant à Keratsini
2. Varvara LAMBROPOULOU, née le 20 juin 1942, résidant à Agia Varvara
3. Panagiotis STOURNARAS, né le 24 avril 1958, résidant à Ano Liosia
4. Anastasia AGGELOPOULOU, née le 11 avril 1966, résidant à Korydallos
5. Nikolaos KAKALIS, né le 11 février 1942, résidant à Athènes
6. Athanasia MAVRIKA, née le 8 janvier 1967, résidant à Aigaleo
7. Varvara BALA, née le 28 septembre 1965, résidant à Nikaia
8. Antonia SYLAÏDOU, née le 14 novembre 1963, résidant à Aigaleo
9. Mariana ATHANASOPOULOU, née le 20 janvier 1953, résidant à Peristeri
10. Anastasios DAMIGOS, né le 27 octobre 1945, résidant à Nikaia
11. Georgios KYRITSIS, né le 1er juin 1946, résidant à Petroupoli Attikis
12. Evgenia MICHAIL, née le 30 mai 1948, résidant à Ano Liosia
13. Vasilios DAVIOS, né le 5 mai 1950, résidant à Agia Varvara
14. Christoforos SOTIRIADIS, né le 4 janvier 1955, résidant à Aigaleo

Requête nº 31529/14
1. Vasilios GEORGOPOULOS, né le 4 août 1961, résidant à Peristeri
2. Triantafyllos YFANTIDIS, né le 23 mars 1954, résidant à Agia Varvara
3. Magdalini ZAFIRI, née le 1er janvier 1954, résidant à Athènes
4. Panagiotis KAPANIS, né le 28 juillet 1954, résidant à Trikala
5. Konstantinos KEKAS, né le 20 octobre 1961, résidant à Peristeri
6. Evaggelia MICHALI, née le 25 avril 1960, résidant à Chaïdari

7. Nikolaos MANIOS, né le 10 octobre 1960, résidant à Chaïdari
8. Sotiria MYLONA, née le 11 décembre 1958, résidant à Chaïdari
9. Aggeliki POULIASI, née le 8 juillet 1956, résidant à N. Philadelphia
10. Georgia ANTONOPOULOU, née le 7 mai 1958, résidant à Chaïdari
11. Dimitra AVGOUSTIDI, née le 20 octobre 1954, résidant à Aigaleo
12. Antonia MYLOVA, né le 7 juillet 1957, résidant à Agia Varvara
13. Aggeliki DIDASKALOU, née le 19 janvier 1961, résidant à Aigaleo
14. Athanasia DIONYSOPOULOU, née le 30 novembre 1959, résidant à Agia Varvara